



GEMENG  
HABSCHT

# AVIS

## Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

### *Trottoir barré – Grand-Rue à Hobscheid*

En raison du réaménagement du trottoir dans la Grand-Rue à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 4 mars 2025, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1<sup>er</sup> : Du mercredi, 5 mars 2025, à partir de 7h30 jusqu'au lundi, 31 mars 2025 inclus, la circulation dans la Grand-Rue à Hobscheid est réglée comme suit :
- interdiction de toute circulation sur le trottoir du côté du bâtiment sis 2, Grand-Rue ;
  - interdiction de stationnement sur la bande de stationnement longeant le bâtiment sis 2, Grand-Rue.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route par le demandeur.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 4 mars 2025  
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration  
Communale

Place Denn  
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

[www.habscht.lu](http://www.habscht.lu)